

Guide d'information

Appels à projets

Jeunesse, solidarité internationale et vie associative

Janvier 2024

Le présent document, rédigé par le FORIM, recense quelques appels à projets actuellement en cours sur les thématiques des jeunes, de la solidarité Internationale et de la vie associative.

JEUNESSE

Les appels à projets du FONJEP

Les programmes Jeunes et Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale (VVV-SI) du FONJEP : Soutien des projets de solidarité et d'échange de jeunes

Le dispositif JSI-VVSI permet d'obtenir une aide financière pour des projets collectifs de Solidarité Internationale en France et à l'étranger pour favoriser la rencontre interculturelle de jeunes français et de jeunes de pays partenaires.

Les projets doivent être portés par une association française en partenariat avec une association locale et accompagné par une association marraine agréée (le FORIM peut parrainer des associations).

Les projets peuvent être à caractère social, environnement, culturel, éducatif, sportif, chantiers de construction/réhabilitation/d'aménagement et avoir pour objectif de :

- Permettre aux jeunes Français et aux jeunes des pays partenaires de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble ;
- Promouvoir les activités collectives, solidaires et durables ;
- Encourager l'action des organisations de jeunesse en faveur de la paix, de la cohésion sociale, de l'implication des jeunes dans la vie locale et la démocratisation des sociétés.

Structures éligibles : Jeunes de 15 à 25 ans constitués en groupes de 4 à 16 participants

Montant de subvention : Co-financement du FONJEP à hauteur de 10 000€ maximum pour 60% maximum du budget total du projet

Candidature : Les dossiers sont traités en plusieurs tranches selon la date de réalisation de l'activité. Pour 2024, les dates de clôtures de dépôts des dossiers selon les dates de séjours sont :

-T3 : Action du 1er juillet 2024 au 30 septembre 2024, dépôt jusqu'au 11 mars 2024

-T4 : Action du 1er octobre 2024 au 31 décembre 2024, dépôt jusqu'au 13 mai 2024

Plus d'informations [ici](#).

Calendrier disponible [ici](#).



Terrain d'expérimentation association-pouvoirs publics du FONJEP

Cet appel à candidature est à destination des associations de jeunesse et d'éducation populaire (portant des postes Fonjep ou impliquées dans un dispositif de solidarité internationale soutenu par le Fonjep) qui souhaitent, en partenariat avec l'un de leurs financeurs, expérimenter avec l'appui d'équipes de recherches des processus évaluatifs coconstruits permettant de révéler la valeur créée des actions menées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. 10 expérimentations sur 10 terrains différents seront initiées en 2024 pour une durée de 24 mois. Elles mobiliseront 5 équipes de recherche.

Structures éligibles : L'appel à candidatures est ouvert aux associations de jeunesse et d'éducation populaire (portant des postes FONJEP ou impliqués dans la solidarité internationale) ainsi qu'à l'ensemble de leurs financeurs (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, CAF, etc.). Les candidatures doivent être conjointement portées par l'association et le financeur.

Montant de subvention : 5 000€ par an soit 10 000€ pour la durée totale de la recherche-action

Candidature : Au plus tard le 29 février 2024 minuit, à l'adresse contact@fonjep.org et avec l'intitulé « Candidature Terrains Expérimentation Evaluation »

Webinaire de présentation les 12 janvier et 9 février.

Dossier de présentation de l'appel à candidatures disponible [ici](#).



Les appels à projets d'Engagé.e.s et Déterminé.e.s

Le Prix des Initiatives Innovantes pour un monde plus juste et solidaire (PIEED) d'Engagé.e.s et Déterminé.e.s

Le Prix des Initiatives Engagées Et Déterminées (PIEED) est un dispositif de financement, de valorisation et d'accompagnement des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale portés par des associations de jeunes. Il finance et soutient les projets ayant lieu en France pour sensibiliser, éduquer sur des situations internationales et contribuer à un monde plus juste, durable et solidaire. Le PIEED récompense des projets innovants utilisant des outils pédagogiques ou de mobilisation du public originaux, avec un soutien financier, un accompagnement du projet et l'accès à un espace de valorisation.

Structures éligibles : les associations de jeunes (dont les instances dirigeantes sont composées à 80% au moins de jeunes âgés entre 15 et 30 ans) et les junior associations qui portent des projets qui défendent les valeurs de l'ECSI en France

Montant de subvention : 5 lauréats sont récompensés avec 1er prix : 5000€ ; 2ème prix : 4000€ ; 3ème prix : 3000€ ; 4ème et 5ème prix : 2000€

Candidature : Les dossiers sont à transmettre avant le 10 avril 2024 à 23h59.

Présentation du PIEED [ici](#).

Présentation de l'appel à projets disponible [ici](#).



Intégrer les jeunes à son organisation : l'accompagnement par les pairs du projet « Place aux Jeunes ! »

Vous êtes une structure française qui mène des actions de solidarité internationale et souhaitez :
Mieux comprendre les leviers de l'engagement des jeunes à partir d'outils concrets ?
Dynamiser ses réflexions autour d'une stratégie jeunes ?
Œuvrer à la transmission des savoirs pour une gestion associative plus inclusive des jeunes ?

L'accompagnement par les pairs offre un espace de dialogue et d'apprentissage mutuel dans lequel votre structure pourrait bénéficier de la complémentarité des compétences et expertises d'organisations engagées sur les enjeux de prise en compte transversale des jeunes, de participation et de mobilisation des jeunes dans les projets, structures et gouvernances

L'appel à candidatures pour la session 2024 du dispositif d'accompagnement par les pairs du projet « Place aux Jeunes ! » est ouvert ! Il permettra l'accompagnement de 8 structures sur 12 mois entre janvier 2024 et septembre 2025.

« Place aux Jeunes ! » est un projet mené par un consortium de 13 organisations, dont le FORIM, afin de renforcer la participation et la prise en compte transversale des jeunes comme actrices de la solidarité internationale.

Structures éligibles : Cet accompagnement est ouvert aux organisations françaises du secteur de la solidarité internationale qui souhaitent expérimenter de nouvelles formes de mobilisation et de participation des jeunes.

Montant de subvention : L'accompagnement est financé à hauteur de 7 000€

Candidature : Les comités d'évaluation des dossiers se réunissent en février, avril et juin. Les dossiers doivent être transmis au plus tard le 4 février 2024, 7 avril et 2 juin 2024.

Présentation de l'appel à candidatures disponible [ici](#).

Des webinaires de présentation sont organisés. Dates et liens dans l'article ci-dessus.



Autres appels à projets Jeunesse

L'appel à projet « Jusqu'à l'égalité » de Plan International

L'appel à projet vise les projets réalisés en France et portant sur les questions de l'égalité de genre et des droits des filles à l'international. Le projet doit sensibiliser le grand public sur les droits des filles et/ou l'égalité de genre dans le monde.

Présentation de l'appel à projet [ici](#).

Structures éligibles : le projet peut être soumis par une personne physique ou une personne morale à but non lucratif (ex : une association)

Montant de subvention : 3 projets lauréats recevront un soutien financier allant jusqu'à 1 000€ et un accompagnement technique tout au long de la mise en place des projets.

Candidature : Le formulaire de candidature doit être transmis avant le 15 février à l'adresse coordoplandesjeunes@plan-international.org avec l'objet « Appel à projets »

Concours Déclics Jeunes de la Fondation de France

Depuis près de 50 ans, le concours Déclics jeunes soutient la vocation d'une vingtaine de jeunes par an dans tous les domaines de l'intérêt général. Le concours met l'accent sur trois enjeux :

- Transition écologique
- Transition vers une société plus juste, solidaire et participative : réduction des inégalités, favoriser le vivre-ensemble, partager les connaissances
- Transition numérique

Structures éligibles : Ce concours s'adresse à tous les jeunes entre 18 et 29 ans (moins de 30 ans au 31/12/2023), de nationalité française ou étrangère (résidant en France et parlant français couramment), qui élaborent un projet original, utile aux autres et porteur d'espoir. Une attention particulière sera portée aux candidats issus de milieux défavorisés ou avec un parcours de vie difficile.

Montant de subvention : Chaque lauréat.e ; reçoit une aide financière entre 3 000€ et 8 000€ pour concrétiser son projet. La fondation propose aux lauréats un soutien méthodologique pour la réalisation de leurs projets.

Candidature : Les dossiers doivent être déposés en ligne jusqu'au 7 février 2024 à 17h

Présentation de l'appel à projets [ici](#).



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Appel à projet Solidarité déchets de Syctom

Le Syctom possède une nouvelle stratégie d'action internationale dont l'objectif général est de contribuer à l'effort mondial pour préserver l'environnement et les conditions sanitaires et sociales des effets néfastes des différentes formes de pollution liées aux déchets. L'appel projet vise à soutenir des projets internationaux d'amélioration de la gestion des déchets. Les projets soutenus auront pour objectif :

- De promouvoir la diminution de production de déchets (prévention) et leur valorisation/recyclage ;
- La structuration du service de gestion des déchets (pré-collecte, collecte, enfouissement) ;
- Le renforcement des capacités des collectivités partenaires à gérer le service public de gestion des déchets ménagers ;
- De favoriser la réalisation des objectifs de développement durable définis par les Nations unies.

Structures éligibles : Les associations de droit français. A noter que le siège social de l'organisme bénéficiaire devra se situer en France

Montant de subvention : Le montant de la subvention est déterminé selon le contenu, le dimensionnement et la qualité du projet, il ne pourra excéder :

- 80 % du montant total du projet pour les projets dont le budget est inférieur ou égal à 50 000 € ;
- 60% du montant total du projet pour les projets dont le budget est supérieur à 50 000 €

Candidature : Réponse à appel à manifestation d'intérêt à transmettre jusqu'au 9 février 2024 (23h59) à l'adresse solidarite-dechets@syctom-paris.fr

Présentation de l'appel à projets disponible [ici](#).

Règlement de l'appel à projets disponible [ici](#).



Appel à projet « Eau et solidarités internationales » de l'Agence de l'Eau

Six agences de l'eau lancent un deuxième appel à projets inter-agences afin de promouvoir l'émergence de projets de solidarité internationale dans des territoires de coopération institutionnelle des agences de l'eau au sein des territoires où elles accompagnent la mise en place d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). L'appel à projet vise à favoriser des projets de solidarité internationale dans des bassins hydrographiques partenaires en stimulant les partenariats institutionnels au sein des territoires où les Agences de l'eau participent à la mise en place de GIRE.

Les projets doivent être situés dans les zones géographiques où sont localisées les GIRE et répondre à un impératif de développement, en priorité l'accès à l'eau potable et l'assainissement et secondement à la protection des ressources en eau, de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique d'un montant supérieur à 60 000€.

Structures éligibles : Toute structure de droit privé ou public implantée en France correspondant à une collectivité territoriale, une structure de gestion des services de l'eau (redevable des agences de l'eau) ou une association de solidarité internationale.

Montant de subvention : Financement à hauteur de 70% de l'assiette éligible avec un plafond de 200 000€ par projet

Candidature : Dossier à transmettre jusqu'au 15 mars 2024 à l'adresse : contact.international@eau-rhin-meuse.fr

Présentation de l'appel à projets [ici](#).

VIE ASSOCIATIVE

Appels à projet Fonds de développement de la vie associative (FDVA)

Le FDVA finance les activités de formation des bénévoles et de fonctionnement innovant des associations.

Structures éligibles : Les petites et moyennes associations

Candidature : Dossier à remplir en ligne jusqu'au 19 février 2024 pour les formations bénévoles et 15 février 2024 pour le fonctionnement associatif

Plus d'informations [ici](#).

